

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **LELEX**

Nombre de membres

afférents au C.M : 08
en exercice : 08
qui ont pris part
à la délibération : 08

SEANCE du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril,
à 18h30, le conseil municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation
06/04/2023

Etaient présents :

GROSGURIN Laurence, LEVRIER Patrick Adjoints
GABRIEL-ROBEZ Delphine, TREMBLAY Sacha, GROSGURIN Jean-pierre.

Date d'affichage
06/04/2023

Excusés : PERONNET Gilles pouvoir à GROSSIORD Roger
MERMET Jacques pouvoir à GROSGURIN Jean-Pierre

Elu secrétaire de séance : GABRIEL-ROBEZ Delphine

OBJET DE LA DELIBERATION : Remplacement d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au syndicat intercommunal à vocation scolaire Chézery-Forens - Lélex

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que suite à la démission de Mme MATHIEU Cendrine déléguée titulaire au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Lélex-Chézery-Forens il convient de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire.

Madame GABRIEL-ROBEZ Delphine déléguée suppléante se présente pour la place de déléguée titulaire
Monsieur GROSGURIN Jean-Pierre se présente pour la place de délégué suppléant en remplacement de Mme Gabriel-Robez Delphine.

La désignation a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	08
- A déduire bulletins blancs ou litigieux	00
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés	08
- Majorité absolue	05

ONT OBTENU	GABRIEL-ROBEZ Delphine	08 voix
	GROSGURIN Jean-Pierre	08 voix

Ayant obtenu la majorité absolue :

Madame GABRIEL-ROBEZ Delphine est élue **déleguée titulaire**
Monsieur GROSGURIN Jean-Pierre est élu **délegué suppléant**
au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Lélex-Chézery-Forens.

Pour copie conforme
Le Maire
Roger GROSSIORD